# Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

	Informations générales :					
Opérateur	Bouygues	Arrdt	12ème			
Nom de site		Numéro	T41496			
Adresse du site	42-44-46, rue de Fécamp	Hauteur	R+13 (35.30m)			
Bailleur de l'immeuble	Nexity	Destination	Habitations			
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la	fréquence 2100 l	MHz 4G/5G.			
Complément d'info	ément d'info  6 antennes sur 3 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)					
Dossier soumis à Déclaratio	n Préalable ou Permis de Construire ?	Oui (DP)				
	Calendrier de suivi du dossier					
Date d'enregistrement au D	31/07/2024					
Date d'envoi de la fiche de	synthèse à la Mairie d'arrondissement		01/08/2024			
Date limite de réponse de l	a Mairie d'arrondissement (J+2 mois)		31/09/2024			
Objet de la demande						
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'une antenne relais pour contribuer à la couverture de votre quartier en 3G, 4G,5G					
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600 MHz (3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) orientées vers les azimuts 20°, 110° et 270 et de 3 antennes 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 20°, 110° et 270°.					
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant			
Estimation	3G/4G/5G (2100): 20°<3V/m - 110°< 2V/m - 270° 5G (3500): 20°<3V/m - 110°< 2V/m -270°<3V/m	< 3V/m				
Hauteur (HMA) des antennes	37.7m pour les antennes à faisceau fixe 38.59m pour celles à faisceau orientable					
	Incidence visuelle					
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 6 antennes fixées sur c	les mâts				
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de coule d'antennes.	eur gris clair sero	nt placés en pied			
Date:	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée	:				
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable  Défavorable  Ne se prononce pas			

# Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

#### Estimation des antennes à faisceaux fixes

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

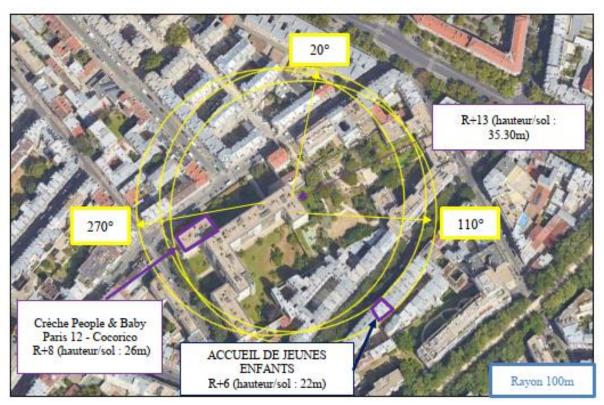
Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	36 RUE CLAUDE DECAEN	26m	OUI	40,73m	<1
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	60 AV DU GENERAL MICHEL BIZOT	22m	NON	80,84m	<1

<sup>\*</sup>La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrond à la borne supérieure avec la notion < x.

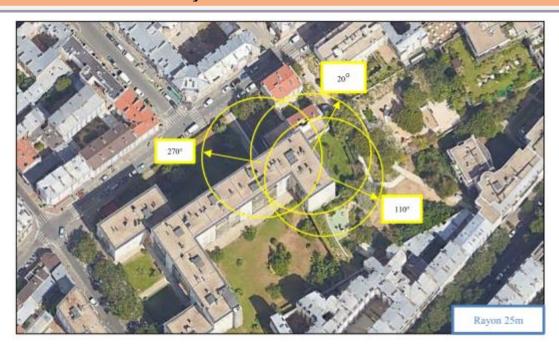
#### Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le	Distance /	Estimation du
			lobe principal	antenne la	niveau
			de l'antenne	plus proche	maximum de
			émettrice*		champ reçu, en
			(Oui / Non)		V/m *
ACCUEIL DE	36 RUE CLAUDE	26m	OUI	40.73m	<1
JEUNES ENFANTS	DECAEN				
ACCUEIL DE	60 AV DU	22m	NON	80,84m	<1
JEUNES ENFANTS	GENERAL MICHEL				
	BIZOT				



# Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 42-44-46 RUE DE FECAMP 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 20°	Azimut 110°	Azimut 270°		
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m		
Hauteur	22.5 m	19.5 m	22.5 m		
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1					
V/m					

#### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 20°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



# Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 42-44-46 RUE DE FECAMP 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 20°	Azimut 110°	Azimut 270°	
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	
Hauteur	16.5 m	19.5 m	25.5 m	
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1.50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2				

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m

#### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 270°

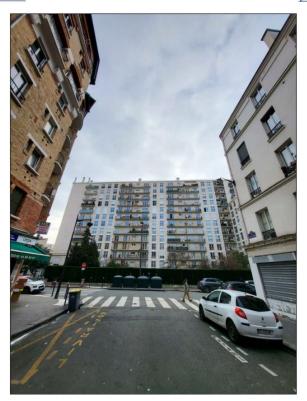
Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

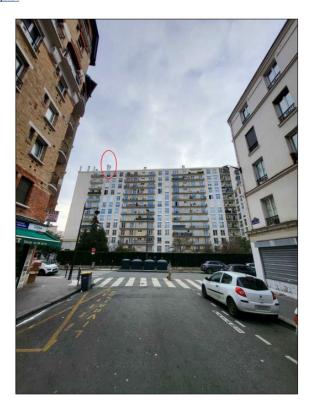


# Légende >ENTE 3 et 6 V/m : Entre 4 et 5 V/m : Entre 2 et 4 V/m : Entre 2 et 3 V/m : Entre 3 et 2 V/m : Entre 5 et 2 V/m :

## Vue des Antennes Avant/Après

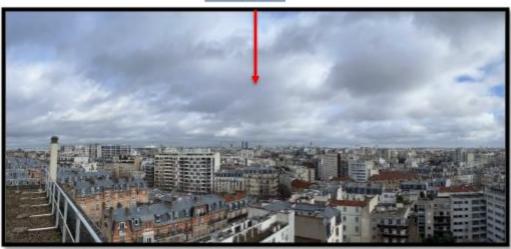
existant : projeté





### **Vue des Azimuts**

#### Azimut 20°:



Azimut 110°:



Azimut 270°:

